

**FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE
A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU 29 Juin 2020**

Nom et prénom (ou dénomination sociale) :

Demeurant à (ou adresse siège social) :

Propriétaire de actions d'une valeur nominale de 100 Dirhams chacune de la Société dite de Thérapeutique Marocaine par abréviation « SOTHEMA » dont le siège social est au Quartier Industriel de **Bouskoura 27182- Bouskoura** ;

Après avoir pris connaissance du projet des résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du **29 Juin 2020**, joint à l'avis de convocation ;

Déclare, conformément aux dispositions de l'article 131 bis de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, émettre les votes suivants sur lesdites résolutions :

Projet de texte des résolutions			
1^{ère} résolution	<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
2^{ème} résolution	<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
3^{ème} résolution	<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
4^{ème} résolution	<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
5^{ème} résolution	<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
6^{ème} résolution	<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
7^{ème} résolution	<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
8^{ème} résolution	<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
9^{ème} résolution	<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION

Si des résolutions nouvelles sont présentées à l'assemblée, veuillez cocher l'option de votre choix :

- Je m'abstiens
 Je donne pouvoir à..... pour voter en mon nom

Fait à, le.....

Signature légalisée

Formalités à accomplir préalablement

Quel que soit le mode de participation que vous choisirez, vous devez justifier de votre qualité d'actionnaire :

- Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer au Siège social de la société, ou faire adresser par un intermédiaire habilité, cinq jours avant la réunion de l'Assemblée, les attestations constatant l'inscription en compte de leurs titres,
- Les titulaires d'actions nominatives, devront avoir été préalablement inscrits en compte, cinq jours avant la date de la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité ;

Important :

Joindre l'original de l'attestation de propriété des actions dans le cas où les titres sont déposés chez un dépositaire autre que la

Fait à, le.....

Signature légalisée